

LE PETIT-DUC

LE JOURNAL DES PARENTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ORÉE-DU-PARC

C'est la rentrée, quel plaisir de vous retrouver !

Chers parents, bon début d'année scolaire!

C'est avec l'enthousiasme et l'énergie renouvelée d'un été rempli de soleil et d'aventures que l'équipe de l'Orée-du-Parc a récemment accueilli vos enfants pour l'année scolaire 24-25. Quel bonheur d'entendre enfin leurs rires raisonner dans les couloirs!

Nous pulvérisons encore des records d'inscription pour cette année. C'est plus de 505 élèves qui débiteront l'année scolaire avec nous. Merci à toutes nos familles pour la confiance que vous nous manifestez année après année et un bienvenu chaleureux aux nouvelles familles qui se joignent à notre belle et dynamique communauté.

Beaucoup de travail pour nous cette année alors que nous entamons la mise à jour de notre code de vie et de notre plan de santé et bien-être. Ces outils essentiels avaient été élaborés il y a quelques années, à l'ouverture de l'école, et doivent être remis à jour afin de refléter la nouvelle réalité de notre établissement scolaire. Lancement également du tout premier projet éducatif de notre école. C'est un document fort important puisqu'il s'agit de notre plan de travail pour les 4 prochaines années.

Au programme également, réouverture de notre bibliothèque, développement de la phase 2 de nos jardins, fin de l'aménagement de la cour d'école, des soirées cinémas, une nouvelle semaine des arts visuels et plusieurs nouvelles journées thématiques. Croyez-nous, on vous tiendra bien occupé cette année et le plaisir d'apprendre sera la tendance 24-25 à l'école de l'Orée-du-Parc!



Nouvel horaire : Récréation de l'après-midi

Dans le but de maximiser le temps d'enseignement pour nos élèves et de limiter les transitions souvent longues et complexes dans nos journées, l'équipe-école et le conseil d'établissement ont convenu de modifier l'horaire de l'école pour l'année scolaire 24-25. Ainsi, la récréation de l'après-midi a désormais lieu en fin de journée, soit de 15h49 à 16h09.

Vos enfants ont reçu ou recevront un mousqueton (crochet) bleu que nous fixons sur le sac d'école. Il est important que ce crochet reste en place puisqu'il permet à votre enfant de suspendre son sac lors de la récréation. Nous souhaitons éviter que les sacs traînent dans la neige et la pluie. Les crochets seront récupérés par l'école à la fin de l'année scolaire.

Afin de faciliter le travail du personnel en surveillance sur cette période et d'assurer la sécurité de l'ensemble de nos élèves, nous demandons aux parents présents près des clôtures :

- 1- De se maintenir à bonne distance des limites de la cour d'école, sur la partie gazonnée.
- 2- De ne pas passer d'objet aux enfants à travers la clôture;
- 3- D'éviter d'interagir avec les élèves lors de la récréation, et ce, même s'il s'agit de votre propre enfant.

La période de récréation est une période d'apprentissage social importante pour les élèves, bien qu'elle ait désormais lieu en fin de journée, à moins d'une situation exceptionnelle, nous vous demandons d'attendre la fin de la période de récréation pour venir chercher votre enfant. Dans cette situation, vous devrez passer par le secrétariat puisque aucun surveillant ne laissera d'enfant quitter la cour d'école pendant la récréation.

En 24-25, on encadre l'utilisation des outils technologiques à l'école.

En décembre dernier, le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, a exigé que chaque école se dote d'une politique de gestion du matériel informatique dans ses écoles. L'équipe de l'école de l'Orée-du-Parc s'est penchée sur la question au printemps dernier et le conseil d'établissement a entériné notre politique de gestion du matériel électronique en juin dernier. Voici donc les règles applicables à l'école dès 24-25.

- 1) Le cellulaire, les montres intelligentes ainsi que les autres outils électroniques personnels sont interdits dans l'école ET sur la cour d'école.
- 2) L'élève qui possède un outil électronique à l'école doit le conserver dans son casier en tout temps en mode silencieux. Si un appareil électronique est aperçu par un membre du personnel, il sera confisqué et remis à la direction sur-le-champ.
- 3) L'appareil confisqué sera conservé sous clé par la direction et remis en main propre aux PARENTS de l'enfant concerné lorsque ceux-ci se présenteront à l'école.
- 4) L'école n'est pas responsable des appareils personnels perdus, volés ou abîmés.
- 5) Le matériel électronique disponible à l'école (IPad, Chromebook, robots, imprimantes 3D, etc.) est utilisé UNIQUEMENT à des fins pédagogiques et s'inscrit dans une volonté de l'équipe de proposer une variété de support pédagogique à nos élèves.

Si, comme plusieurs d'entre-nous, êtes concernés par la surexposition des enfants aux écrans et par les impacts sur le développement social et cognitif des enfants, et souhaitez en apprendre plus, nous vous recommandons de consulter la page suivante : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et->



CCQ: Culture et citoyenneté à l'école

Nouveauté en 24-25 dans la grille-matière, le ministère de l'Éducation remplace le programme d'Éthique et de citoyenneté du Québec (ECR) par le nouveau programme de Culture et Citoyenneté québécoise (CCQ).

Au primaire, le programme Culture et citoyenneté québécoise favorise l'apprentissage du dialogue et de la pensée critique. Le programme permet à l'élève :

- d'observer les réalités culturelles en se posant des questions
- de dégager des caractéristiques des réalités culturelles;
- de comparer des observations et des informations et d'en estimer la pertinence;
- de caractériser des relations entre des personnes, des groupes ou des institutions;
- de comprendre les émotions ainsi que les réactions et les déclencheurs pouvant y être associés;
- d'identifier et de comparer différents points de vue;
- de développer sa capacité à dialoguer et à exercer sa pensée critique;
- d'apprendre à dialoguer en appuyant ses idées, en s'intéressant à celles des autres et en considérant les ressentis;
- d'exprimer sa compréhension des réalités culturelles par la formulation de constats valides;
- d'enrichir sa connaissance de la civilité, des cycles de la vie, des fonctions du numérique et des mouvements environnementaux.

Dans le cadre de ce programme, les mêmes approches servent aussi à favoriser l'apprentissage du dialogue et de la pensée critique concernant divers éléments reliés à la sexualité humaine. Ces éléments respectent l'âge et le développement psychosexuel des élèves.

Projet éducatif 24-27

En ce nouveau début d'année scolaire, l'équipe de L'Orée-du-Parc est fière de vous présenter son tout premier projet éducatif.

Élaboré avec en toile de fond le PEVR 2023-2027 du CSSMB, le projet éducatif de chaque établissement scolaire se doit d'être ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui fréquentent l'établissement et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Ce projet est le fruit d'une réflexion profonde et prolongée sur les besoins actuels et futurs de nos élèves, mais aussi sur le désir de l'ensemble des membres du personnel de l'école d'offrir une éducation de qualité dans un environnement riche et stimulant. Notre projet éducatif, c'est aussi et surtout, l'engagement de l'équipe-école envers ses élèves et sa communauté pour les 4 prochaines années.

Pour consulter notre projet éducatif 24-27, rendez-vous sur le site internet de l'école : <https://oreeduparc.ecolelasalle.com/projet-educatif/>

Des nouvelles de votre service de garde

Inscription électronique aux journées pédagogiques

Désormais, il vous sera possible d'inscrire votre enfant aux activités des journées pédagogiques directement de votre téléphone cellulaire ou de votre ordinateur. Avant chaque journée pédagogique, vous recevrez un courriel avec un lien afin de compléter l'inscription de votre enfant. Un code QR sera également affiché à l'entrée du SDG pour vous permettre de compléter l'inscription en attendant votre enfant. Aucune inscription ne sera acceptée après la date limite.

Hop Hop, pour diminuer l'attente au moment de venir chercher votre enfant

L'école de L'Orée-du-Parc utilise l'application HopHop. Ceci est une application simple et sécuritaire qui permet au service de garde de synchroniser la préparation de vos enfants avec l'heure de votre arrivée en fin de journée. Votre enfant peut ainsi terminer calmement ses activités avant de se préparer. Le temps d'arrivée estimé est dynamiquement calculé à partir du GPS de votre téléphone intelligent ou manuellement déterminé. <https://www1.hophop.ca/fr/>

Le lunch, notre service traiteur pour 24-25

Tout comme l'an dernier, c'est Le lunch qui assurera le service traiteur pour notre école. Vous avez la possibilité de faire votre sélection de repas chaque semaine en suivant ce lien : <https://www.lelunch.ca/>

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



<https://www.facebook.com/ecoledeloreeduparc>



<https://www.instagram.com/de.l.oree.du.parc/?hl=fr>

RAPPELS

Politique des retards

Notre politique de retard a 3 objectifs :

- 1) sensibiliser le parent à la problématique
- 2) travailler avec le parent à la recherche de solutions pour minimiser les retards
- 3) limiter l'impact des retards sur l'apprentissage des autres élèves de la classe

Dans cette optique, les retards seront comptabilisés mensuellement.

Après 3 retards dans le même mois : Envois d'une lettre d'information aux parents

Après 5 retards dans le même mois : Convocation des parents à une rencontre avec la direction

Pour tout retard subséquent dans le mois : L'élève est gardé à l'agora jusqu'au début de la prochaine période d'apprentissage. Il perd donc du temps d'apprentissage qui ne sera pas repris par l'enseignant.

Horaire de l'école

Le matin la porte de la cour d'école ouvre à 8h50 précise et se referme à 8h58 puisque les élèves devraient être assis en classe prêts à travailler pour 9h00.

En hiver, prévoyez arriver sur la cour pour 8h55 de manière à laisser le temps à votre enfant de se déshabiller avant 9h00.

Horaire du secrétariat

Veillez noter que le secrétariat de l'école est ouvert entre 8h30 et 12h30 ainsi qu'entre 13h30 et 16h20.

Si vous devez venir chercher votre enfant sur les heures de fermeture du secrétariat, merci de vous présenter à l'entrée située à l'extrémité opposée de l'école pour joindre la responsable du service de garde.

30 septembre

Le 30 septembre est la journée officielle de prise de présence pour le ministère de l'Éducation du Québec.

La présence de votre enfant à l'école à cette date est très importante.

Merci de planifier, autant que possible, les rendez-vous de votre enfant à une autre date.

Mozaïk Parent

Que ce soit pour consulter les bulletins de votre enfant, simplement pour déclarer son absence ou encore pour communiquer avec l'école, le portail Mozaïk et l'application Mozaïk sont les outils qu'il vous faut. Vous pouvez y accéder directement en cliquant sur le [lien](https://portailparents.ca/accueil/fr/) suivant :